

L'interdiction de fumer au CIUSSS de l'Estrie-CHUS ne fait pas l'unanimité

PUBLIÉ LE VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017



Une femme fume une cigarette Photo : Radio-Canada

Tandis que des usagers se disent en faveur de l'adoption d'une politique du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux (CIUSSS) de l'Estrie-CHUS pour un environnement sans fumée, des professionnels de la santé sont plutôt inquiets. Rappelons que d'ici 2022, [il sera complètement interdit de fumer](#) autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des différents établissements du CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

Emmanuel Breton, porte-parole de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux en Estrie, est inquiet que cette nouvelle politique affecte surtout les patients hospitalisés pour une longue période ou encore pour les patients hospitalisés pour troubles mentaux.

« C'est souvent quelque chose qui va les aider à gérer leur stress, leur anxiété. Les gens qui ont des hallucinations ou qui vont moins bien, qui sont en psychose, ils sont déjà enfermés à l'hôpital pour que l'on prenne soin d'eux, c'est difficile si en plus on les prive de ce plaisir-là », affirme Emmanuel Breton.

« Pour plusieurs, (fumer) c'est un plaisir. C'est une façon de rester en contact avec la réalité, de sortir un peu à l'extérieur. Ça va être difficile pour les préposés aux bénéficiaires et pour les éducateurs spécialisés qui travaillent en centre jeunesse ou en santé mentale de gérer la frustration de ces gens-là. »

— Emmanuel Breton, porte-parole de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux en Estrie

M. Breton affirme qu'un autre défi sera celui des fumeurs qui habitent en centre d'hébergement de soins de longue durée. De son côté, la direction du CIUSSS de l'Estrie-CHUS assure qu'en ce qui concerne les CHSLD, chaque situation sera gérée au cas par cas et aucun fumoir ne sera fermé avant d'avoir parlé avec le comité des usagers.

La politique du CIUSSS de l'Estrie-CHUS concerne l'usage de la cigarette, de la cigarette électronique et de toute autre substance combustible qui s'inhale.

Inciter les gens à arrêter de fumer

Cette politique s'intègre à celle du gouvernement qui vise à inciter les gens à arrêter de fumer. Actuellement, en Estrie, 16,5 % de la population âgée de 18 ans et plus fume. Il s'agit de 65 000 personnes. Avec cette politique, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS espère faire passer cette proportion à 10 %, soit 41 000 personnes.

La Santé publique affirme vouloir travailler pour mieux outiller les infirmières et les médecins.